

dit de lui-même par la bouche du prophète : " Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine " (Ps. II).

Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appui ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles : " Tu es mon fils. " Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : " Je te donnerai les nations pour ton héritage. " A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul : " Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses " (Heb. I. 2).

Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait : " Tu es donc roi ? " il répondit sans hésitation : " Tu le dis, je suis roi " (Jean XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : " Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre (Matthieu XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le Baptême du salut, enfin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout, Jésus-Christ commande non seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car " il nous a arrachés de la puissance des ténèbres " (Colos, I-13) et en outre il " s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous " (I. Tim. II, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour Lui " un peuple conquis " (I. Pet. II, 9). Aussi, saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : " Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté ? voyez ce

qu'Il a do
Christ est
valeur ? I
toutes les
payé un te
Pourqu
de Jésus-C
raison. En
de Jésus-C
que " l'aul
clut netten
ce, quoique
même de c
Christ et c
par la justi

Mais à c
Jésus-Chri
nous y co
Dieu et Ré
façon parf
sommes si
appartienne
dant, dans
lement que
qui lui app
Non seulem
et il la dem
vous donc h
té et l'affect
lement nous
tement et a
que si ce qu
de tout noi
bien recevoi
absolument.
le sens de n

Puisque l
la charité in
nous aimer
à ce Cœur
Jésus-Christ
de piété, qu
et en propre